



Rapport d'exécution du projet AIMES+

Modèle

Toute demande de paiement au Bureau des fonds européens (BFE) inclut la transmission d'un rapport d'exécution faisant état de l'avancement du projet au moment de la demande. Ce rapport est signé par le Réseau MEnS qui a la qualité de cheffe de file du projet AIMES+.

Chaque partenaire du projet AIMES+ doit ainsi communiquer au Réseau MEnS les données ci-dessous afin d'établir un rapport commun.

**

Période couverte par le présent rapport d'exécution :

Du |_|_|/|_|_|/|_|_|_|_| au |_|_|/|_|_|/|_|_|_|_|

Date du début de la formation :

Date de la fin de la formation :

Nombre de semestres :

Niveau requis à l'entrée :

Niveau des étudiants à la sortie :

**



1 – COURT DESCRIPTIF DES OBJECTIFS DE LA FORMATION

(contenu et points forts)

2 – LES DISPOSITIFS DEVELOPPES GRÂCE AU COFINANCEMENT FAMI

(dispositifs créés ou pérennisés)

Préciser comment les actions mises en œuvre ont permis d'atteindre les résultats escomptés, et décrire succinctement les moyens mobilisés pour la mise en œuvre du projet (humains, techniques, organisationnels)

3 – LES RETOURS DES ETUDIANTS SUR LA FORMATION

(synthèse des réponses aux questionnaires de satisfaction)

4 – LES DEFIS RENCONTRES DANS LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET

(facultatif, si existants)



5 – LES PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT DE LA FORMATION PASSERELLE

(facultatif, si existantes)